

Règlement des épreuves de sélection DAMES de juin 2021

La Sélection Dames sera organisée par **équipes de 3 paires**, en juin 2021.

Elle sera constituée de 2 à 8 équipes ; la liste des équipes retenues parmi les équipes candidates sera établie par la commission de sélection.

Les joueuses membres de l'équipe de France Mixte ne peuvent participer à cette sélection.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **17 mai 2021**. Les équipes qui souhaitent participer à la Sélection doivent adresser un dossier de candidature au service compétitions de la FFB comprenant à minima les noms, prénoms et n° de licence des 6 joueuses (20 quai Carnot – 92210 Saint-Cloud – jfchevalier@ffbridge.fr – copie à competitions@ffbridge.fr)

Les équipes déjà inscrites doivent confirmer leur participation et signaler les éventuelles modifications dans leur composition.

La commission de sélection se réunira pour choisir les équipes concernées à partir des critères suivants :

- Résultats récents obtenus par les paires de l'équipe ;
- Palmarès des paires et des joueuses, antériorité des paires composant l'équipe ;
- Expérience internationale

Organisation de la sélection

La sélection se jouera sur la plateforme de jeu en ligne retenue par l'EBL et/ou la WBF pour le championnat du monde d'août 2021 et l'éventuelle épreuve qualificative européenne qui lui sera associée. Elle se déroulera dans les locaux de la FFB à Saint-Cloud. Toutefois, s'il y a possibilité pour certains comités/ligues de regrouper des joueurs sur un autre site avec des procédures de contrôle strictes (sous la surveillance d'un arbitre), cette possibilité sera laissée aux joueurs.

Dispositions « COVID » :

- Les joueuses doivent fournir un certificat de vaccination ou un test PCR négatif datant de moins de 48H le matin du début de la compétition.
- Le port du masque est obligatoire dans les locaux de la FFB.
- La distanciation sociale devra être respectée.
- Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueuses ainsi que des lingettes désinfectantes pour les claviers et souris des ordinateurs.
- Seuls les joueuses, les arbitres et les officiels sont autorisés à pénétrer dans les locaux de la FFB.
- La salle de jeu du rez-de-chaussée et l'auditorium sont mis à disposition des joueuses entre deux matches pour faciliter le respect de la distanciation sociale.

Si les rassemblements (notamment à la FFB) continuent à être impossible début juin en raison de la crise sanitaire, l'équipe de France Dame sera désignée par la commission de sélection.

½ finale :

3 équipes

Chaque équipe joue un match de 64 donnes contre chacune des deux autres équipes. Les deux équipes ayant le meilleur score en IMPs joueront la finale, **en conservant les IMPS de leur rencontre particulière.**

Du samedi 19 juin à 13h30 au mardi 22 juin à 17h30. (Voir horaires détaillés page 3)

Finale les 23 & 24 juin (Voir horaires détaillés page 3)

Départage des ex-aequo :

1- ½ finales

Si les équipes 2 & 3 sont ex aequo en IMP, elles seront départagées par les IMP du match les ayant opposées. En cas d'égalité, elles joueront un match de 4 donnes ; si elles sont à nouveau ex aequo, elles joueront une autre série de donnes et la première donne créant un écart décidera du vainqueur du match « (mort subite) »).

2- Finale

En cas d'égalité, l'équipe ayant gagné contre la 3è équipe avec le plus grand écart sera qualifiée.

Droits d'engagement = **300 € par équipe et par tour.**

Défraiements

Les joueuses n'habitant pas en région parisienne et venant à la FFB seront remboursées de leur frais de transports, d'hôtel et de diner sur justificatif et dans la limite de 100€ par nuit (en week-end) ou de 150€ par nuit (en semaine) pour leurs frais d'hébergement.

La commission de Sélection se réserve le droit de modifier la composition de l'équipe gagnante en cas de manquement grave d'une joueuse à l'éthique ou à des normes de comportement qu'on est en droit d'attendre d'un représentant de la France à l'étranger.

Pour obtenir sa qualification en équipe de France chaque joueuse doit avoir disputé au moins 50% des donnes de chaque tour.

En cas d'annulation complète des championnats d'Europe et du Monde 2021, ces sélections seraient reportées et qualificatives pour l'Euro 2022.

Capitaine	Joueuses	PP
BESSIS	Mme Véronique BESSIS - Mme Anne Laure TARTARIN - Mme Catherine MUS - Mme Sabine ROLLAND - Mme Nathalie FREY - Mme Jennifer MOURGUES	16081
WILLARD	Mme Sylvie WILLARD - Mme Danièle AVON - Mme Donatella HALFON - Mme Elisabeth HUGON - Mme Muriel CLÉMENT - Mme Anne Frédérique LEVY	14347
THUILLEZ	Mme Pascale THUILLEZ - Mme Sophie DAUVERGNE - Mme Rokia POIZAT - Mme Nadia PAYAN - Mme Sylvie DUMON - Mme Corinne FAIVRE	12457

Horaires

[L'équipe citée en 1^{er} est receveuse]

1/2 finale – 3 équipes

Samedi 19 juin 2021

Match 1 - Segment 1 de 13h30 à 15h45 – THUILLEZ contre WILLARD

Match 2 - Segment 1 de 16h00 à 18h15 – BESSIS contre THUILLEZ

Match 3 - Segment 1 de 18h30 à 20h45 – WILLARD contre BESSIS

Dimanche 20 juin 2021

Match 2 - Segment 2 de 10h00 à 12h15 - THUILLEZ contre BESSIS

Match 3 - Segment 2 de 12h45 à 15h00 – BESSIS contre WILLARD

Match 1 - Segment 2 de 15h15 à 17h30 - WILLARD contre THUILLEZ

Lundi 21 juin 2021

Match 3 - Segment 3 de 10h00 à 12h15 – WILLARD contre BESSIS

Match 1 - Segment 3 de 12h45 à 15h00 – THUILLEZ contre WILLARD

Match 2 - Segment 3 de 15h15 à 17h30 – BESSIS contre THUILLEZ

Mardi 22 juin 2021

Match 1 - Segment 4 de 10h00 à 12h15 - WILLARD contre THUILLEZ

Match 2 - Segment 4 de 12h45 à 15h00 - THUILLEZ contre BESSIS

Match 3 - Segment 4 de 15h15 à 17h30 – BESSIS contre WILLARD

Les deux équipes ayant le meilleur score en IMPs joueront la finale, **en conservant les IMPS de leur rencontre particulière.**

Finale

Mercredi 23 juin 2021

Segment 1 de 10h00 à 12h15

Segment 2 de 12h45 à 15h00

Segment 3 de 15h15 à 17h30

Jeudi 24 juin 2021

Segment 4 de 10h00 à 12h15

Segment 5 de 12h45 à 15h00

Segment 6 de 15h15 à 17h30